



Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal ayant une population de plus de 50 000 habitants, la Ville de Dollard-des-Ormeaux est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. Ses priorités et engagements s'inscrivent donc dans ce processus d'amélioration continue des services à la clientèle qu'elle a mis de l'avant et qu'elle voit à promouvoir au sein de son équipe de gestionnaires et employés

BLA-2020-15 INSPECTEUR EN ARBORICULTURE

Au sein d'une équipe dynamique, vous effectuez des enquêtes et des inspections en vue d'assurer l'application des règlements et normes en vigueur concernant la protection et la préservation des végétaux.

De plus, vous répondez à diverses demandes ou plaintes relatives à l'arboriculture provenant des citoyens ou autres requérants. Vous devez également planifier et coordonner les activités reliées au remplacement ou à la plantation d'arbres et participer à l'élaboration du programme d'élagage systématique. Finalement, vous êtes appelé à tenir des registres des essences d'arbres et à participer à la recherche de nouvelles méthodes de traitement ou d'entretien des végétaux.

Exemples de tâches :

- Évaluation de la condition des arbres et émissions de permis d'abattage d'arbres
- Vois à l'application du règlement de la Ville.
- Supervise les différents contrats tel que plantations, essouchement, entretien, etc.

Profil

- Diplôme d'études collégiales spécialisées ou diplôme d'études professionnelles, secteur et profil appropriés ;
- Minimum de deux années d'expérience pertinente en arboriculture, horticulture ou à la sylviculture en général ;
- Bilinguisme : français oral et écrit, anglais oral ;
- Connaissance des termes et des méthodes d'arboriculture, d'horticulture et de sylviculture ;
- Connaissance des traitements à être apportés aux végétaux ;
- Permis de conduire, classe 5.

Compétences

- Orientation vers la clientèle
- Organisation et planification
- Travail d'équipe
- Résolution de problèmes

Avantages

- Poste temporaire durée indéterminée
- Début de l'emploi : Dès que possible
- Salaire horaire : 28,89 \$ à 38,23 \$ selon la convention collective en vigueur

Horaire :

35 heures par semaine

Du lundi au jeudi de 6 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 15 h vendredi de 6 h 45 à 11 h 45

Veuillez faire parvenir votre C.V. ainsi que le [formulaire](#) d'accès à l'égalité en emploi avant le **18 novembre 2020 par courriel** :

ressourcesshumaines@ddo.qc.ca

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.